

BIOR®



Amendement organique base végétale et Guano de poisson

COMPOSITION

Azote (N) total	2 %
<i>dont N organique des matières végétales et du guano de poisson</i>	
Anhydride Phosphorique (P₂ O₅) total	2 %
Oxyde de Potassium (K₂O) total	0,8 %
Pauvre en chlore	2,4 %

AUTRES CARACTÉRISTIQUES

Matière Organique (MO)	70 %
Matière Sèche (MS)	85 %
Rapport C/N	17,5
Masse volumique moyenne	700 à 800 kg/m³
Forme	Bouchon 5 mm
Norme	AMENDEMENT ORGANIQUE - NFU 44-051
Conditionnement	Sac 25 kg / palette 1350 kg ou Big-Bag 550 kg

Autorisé en agriculture biologique

selon le règlement (UE) 2018/848

DESCRIPTION & USAGES

BIOR® est un amendement organique végétal riche en composés humiques (tourteaux tournesol, de karité et pulpes d'olive, coques de cacao), **complémenté en guano de poisson et Calcium**, utilisable en agriculture biologique.

BIOR® agit sur la stabilité structurale et la qualité des sols par un apport équilibré de matières organiques stables (humus) et actives. **BIOR® se distingue par les caractéristiques naturelles du guano de poisson** (substances humiques, acides aminés, vitamines, lipides, éléments nutritifs majeurs et secondaires et oligo-éléments) **ayant une action directe sur l'activité biologique des sols et la physiologie des plantes**. Ces effets se traduisent par l'augmentation de l'ensemble de la population et de l'activité microbienne des sols (activité enzymatique), par un meilleur développement racinaire et une efficacité accrue des éléments nutritifs du sol et des fertilisants.

Pour plus d'informations sur le produit, consultez votre conseiller régional.

PRÉCONISATIONS de 1 à 3 t/ha (à adapter selon les cultures, le type de sol et les objectifs agronomiques recherchés)

INFORMATIONS

Stockage à l'abri du soleil et de l'humidité dans un endroit sec et ventilé. Ne pas stocker à proximité d'aliments pour animaux d'élevage. Mode d'emploi : Il est conseillé d'enfouir le produit. Ne pas ingérer, se laver et se sécher les mains après usage. La responsabilité du fabricant est expressément limitée à la fourniture d'un produit conforme à la concentration en éléments précisés sur l'étiquette. Le fabricant garantit la qualité d'un produit vendu et conservé dans son emballage d'origine. Chaque application constitue une adaptation dont l'utilisateur assume tous les risques.

Entreprise certifiée sous système de Management de la Qualité ISO 9001 par l'AFNOR.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande auprès du fabricant.